



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 24 septembre 2019 à 19 h 30
au salon du personnel de l'école

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Personnel de l'école

Marie-France Yelle, professionnelle
Stéphanie Comitini, enseignante
Valérie Girard, enseignante
Manon Giroux, enseignante
Mireille Cayer, personnel du service de garde (substitut)

Parents :

Marie-Claude Archambault, parent
Pamela Dann, parent
Caroline Delarosbil, parent
Véronique Genest, parent
Mélissa Vigneault, parent

1. Ouverture de la séance

1.1 Présences et quorum

Madame Mathieu constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 19 h 30.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

CE 19/20-001

Au point varia, il est demandé par madame Mireille Cayer d'ajouter l'Halloween pour l'OPP. Mme Lucie Mathieu demande d'ajouter le festival du livre. Madame Stéphanie Comitini propose d'adopter l'ordre du jour.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Manon Giroux accepte d'être la secrétaire pour toute l'année.

3. Procédures d'élection au poste de président(e)

Aucune discussion n'a été faite sur ce point.

4. Élection au poste de président(e)

Madame Véronique Genest propose madame Mélissa Vigneault au poste de présidente. Madame Marie-Yelle seconde la nomination. Mélissa Vigneault a été la seule personne proposée au poste de présidente. Elle est donc élue à ce poste.

5. Questions du public

Aucun public

6. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2019

CE 19/20-002

Madame Marie-Claude Archambault propose d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2019 tel que présenté.

7. Suivi au procès-verbal de la séance du 12 juin 2019

Madame Archambault propose de relancer la compagnie LÜ pour prendre une décision éclairée en lien avec la possibilité d'acheter. Madame Mathieu parle des galets peints par les élèves pour faire un sentier dans la cour (projet cour d'école). Madame Mathieu explique que nous souhaitons avoir une classe plein air. Elle attend, il y aura assurément des sommes qui arriveront du ministère. La licence a été commandée pour le crédit-voyage.

8. Calendrier des rencontres du CÉ

Les membres s'entendent sur les dates suivantes pour les rencontres mensuelles à 19h : 30 octobre, 27 novembre, 18 décembre, 22 janvier 2020, 19 février, 25 mars, 15 avril, 20 mai et 15 juin.

L'ordre de substitution des membres parents est le suivant : Mme Marie Audubert, Mme Alexandra Maltais, Mme Mélanie Demers, Mme Manon Cloutier et M. Michel Lalumière.

Les membres approuvent à l'unanimité.

9. Règles de régie interne (adoption)

9.1 Adoption des règles de régie interne

CE 19/20-003

Lucie Mathieu mentionne que le document présenté suit les règles de la commission scolaire.

Caroline Delarosbil suggère d'adopter les règles de régie interne.

9.2 Dénonciation d'intérêt et formulaire de renseignements nominatifs

Mélissa Vigneault avise les membres qu'ils doivent remplir et signer le formulaire de renseignements nominatifs.

10. Budget de fonctionnement du CÉ (adoption)

CE 19/20-004

10.1 Adoption du budget du CÉ 19-20

Lucie Mathieu nous informe que le budget du conseil est de 775\$.

Ces fonds doivent être utilisés pour les membres du conseil seulement. Ils peuvent servir à couvrir les frais de formations, des frais de gardiennage ou autres.

Elle nous rappelle que 50\$ seront utilisés pour le coût du Gala Reconnaissance des parents-bénévoles organisé par le comité de parents.

Madame Delarosbil propose de donner davantage au Gala Reconnaissance puisque notre école est dans un milieu aisé et qu'ils sont souvent en déficit. Madame Mathieu rappelle que ce montant doit servir exclusivement aux membres du conseil d'établissement. Elle propose de faire un don, le cas échéant, et prendre le montant dans les fonds spéciaux et non dans le budget du CÉ.

Madame Pamela Dann suggère d'adopter le budget.

11. Sorties éducatives 2019-2020 (approbation)

CE 19/20-005

Lucie Mathieu mentionne que le MEES a créé deux nouvelles mesures pour les activités éducatives. Il s'agit de la Mesure 15186 Sorties culturelles avec un financement d'environ 30,00\$ par élève. Nous avons un total de 13 510\$ pour l'école. Cette mesure est seulement pour des sorties à l'extérieur de l'école. 40% du transport peut être remboursé avec Odyscène.

La deuxième est la Mesure 15182-15183. Cette dernière sert à payer des activités culturelles ou scientifiques à l'école. Les artistes doivent faire partie du répertoire culture-éducation. La date butoir pour demander une subvention est le 18 octobre 2019.

Les membres du CÉ doivent approuver les sorties et non les coûts comme par les années passées. Nous n'avons plus besoin d'avoir l'accord de 80% des parents de nos classes pour déterminer si nous pouvons ou non faire la sortie ou activité scolaire.

Madame Mathieu présente les activités choisies par certains groupes.

Elle rappelle que les accès aux parcs de la SÉPAQ sont gratuits grâce à la mesure « On bouge » ! Nous avons seulement qu'à couvrir les frais de transport.

Pour la classe à volet sport, il est suggéré que l'enseignant envoie une lettre d'information et d'autorisation par courriel aux parents. Madame Lucie Mathieu devra être en copie conjointe.

La première sortie de la classe à volet sport *d'Arbre en arbre* est autorisée.

Les classes de 5^e année souhaite faire un voyage d'un jour à Ottawa.

Madame Véronique Genest suggère d'approuver toutes les activités proposées.

Madame Véronique Genest suggère d'approuver toutes les sorties et activités à moins de 1.6 km de l'école. Les enseignants devront aviser Madame Mathieu à l'avance s'ils souhaitent sortir de l'école.

12. Ristournes de taxes versus fonds spéciaux (approbation)

CE 19/20-006

Madame Lucie Mathieu demande aux membres s'ils sont d'accord à verser les ristournes de taxes dans le budget des fonds spéciaux. De cette façon, tous les élèves pourraient profiter de cet argent. Tous les membres sont à l'aise avec cette proposition.

Madame Valérie Girard approuve.

13. Projets humanitaires : Tirelire d'Halloween et Moisson Laurentides (approbation)

CE 19/20-007

Madame Lucie Mathieu informe que Leucan souhaite reconduire les tirelires d'Halloween. Elle informe aussi que Moissons Laurentides demande notre support pour la Grande Guignolée des médias.

Le conseil refuse le projet humanitaire des tirelires de Leucan, mais Madame Mireille Cayer approuve le projet Moissons Laurentides pour Noël.

14. Varia

14.1 Halloween

Madame Mireille Cayer demande, au nom de l'OPP, qu'il y ait une quatrième édition du party d'Halloween, de 19 h à 21 h, le 18 ou le 25 octobre 2019. Des parents seront bénévoles pour cette soirée. Le but est d'avoir des fonds pour l'école. Coût : 5\$ en prévente, 7\$ à la porte. Il y aurait une vente de bonbons et autres friandises, de la musique et des prix de présence. Tout se fera encore de façon très sécuritaire.

Madame Stéphanie Comitini suggère d'adopter cette activité.

14.2 Festival du livre

Madame Lucie Mathieu demande qu'il y ait une deuxième édition du festival du livre. Un comité sera formé avec les élèves. Ils demandent la date des entrevues; ils ont hâte de savoir si cela sera reconduit. Ce serait le 21, après l'école et en soirée et le 22 novembre, pendant la journée, lors des rencontres de parents. L'an passé, toutes les classes ont eu dix livres gratuitement.

Madame Caroline Delarosbil suggère d'adopter cette activité.

Clôture de la séance

Il est 21 h.

Signature de la présidente : _____

Signature de la direction : _____